ASSOCIATION SYNDICALE AUTORISÉE du BOIS de CISE

Note d'information

L 'Assemblée Générale du 30 Juillet 2017 se tiendra à Saint Quentin La Motte

Nous avons appris en février dernier que la salle du casino d'Ault ne pourrait pas nous être réservée le 30 juillet prochain. Une exposition doit, en effet, avoir lieu à cette date. C'est pourquoi notre assemblée générale se tiendra à la salle polyvalente de Saint-Quentin-Lamotte, comme nous le permet nos statuts.

BUDGET ET ORIENTATION BUDGÉTAIRE

Notre bureau a pris ses fonctions lors du conseil syndical du 9 septembre dernier. La situation budgétaire nous a amenés à faire des choix, notamment pour ce qui concerne l'entretien des sentiers et allées du site, le point majeur des obligations de l'ASA.

Au 9 septembre dernier, il y avait, en effet en trésorerie la somme de 13 132,64 €. Les taxes syndicales avaient été quasiment payées à l'exception d'un reste à recouvrer d'un montant total de 2 085,18 € mais des factures restaient à régler (1278,2 € à l'APVB, 567,56 € d'assurance 2015-2016 et 83,26 € à l'entreprise Auchan). Nous avions donc un montant de 13 288,80 € pour gérer l'année et tenir nos engagements.

Pour l'entretien, l'embellissement et la valorisation du site, nous avons opté pour l'embauche d'un salarié subventionné par l'Etat à hauteur de 70 %. Le salaire de M. Vincent Coté (687,62 € par mois pour 20 h par semaine + Ursaaf) nous revient ainsi à 220 € par mois environ. Nous avons investi dans du matériel neuf sous garantie (souffleur, débroussailleuse, tondeuse, taille-haie, petit outillage, brouette…). Ce choix nous a permis de réaliser une économie à hauteur de près de 6 000 € par rapport à l'année précédente.

OPÉRATIONS MENÉES

Nous avons mené l'opération « banc poétique » depuis janvier 2017. Il s'agissait de faire parrainer les bancs du site et d'y apposer une plaque gravée avec un vers poétique choisi par le parrain. (130 € pour 3 ans et prise en charge de la plaque par l'ASA pour 29 €). 17 bancs ont été parrainés. L'opération a donc rapporté à l'ASA la somme de 1 700 €. Notre objectif a également été de valoriser le site en apportant une note poétique et en participant au label « village en poésie » obtenu par la ville d'Ault.
Suite à la tempête de janvier dernier, de gros dégâts ont été occasionnés au niveau des arbres. Certains propriétaires ont donné le bois à l'ASA sous réserve d'évacuer les arbres déracinés et branches tombées. Le bois, débité par notre salarié et des bénévoles, a été revendu à des propriétaires cisiens. Les 16 stères vendus livrés ont rapporté à l'ASA 800 €.
Ces différentes recettes et économies, d'un montant d'environ **8 500 €,** ainsi que les **550 €** de subventions communales, nous ont permis, entre autres, de :
Régler les investissements de matériel, refaire tous les plans du site, rénover une quinzaine de bancs, refaire des peintures, rénover les massifs, privilégier les plantes vivaces et bénéficier d'un salarié sur place durant la semaine…

Il reste, au 1er juillet 2017, la somme de **18 938 €** et **5 300 €** de redevances à rentrer. Nous devrions repartir au 1er septembre avec environ 22 700 € (redevances incluses en recettes, et pot AG, 2 plans, salaires, entretien inclus en dépenses), soit une cagnotte d'environ **9 400 €. Notre objectif de six mois d'avance en trésorerie est atteint.**

ENGAGEMENTS

Les principaux points sur lesquels nous nous étions engagés (un choix de gestion, une réduction du béton dans le site (nous n'avons gardé que quelques jardinières), le fait de privilégier les plantes vivaces, l'entretien et embellissement du site et la baisse de la redevance syndicale, ont été tenus.

.BAISSE DE LA REDEVANCE SYNDICALE

Nous nous étions, en effet, engagés sur ce dernier point. La baisse (de l'ordre de 6 %) a été symbolique, certes, mais au vu du budget, nous n'avons pas voulu nous engager davantage. Nous avons donc voté une enveloppe de **18 110 €.** La cotisation forfaitaire pour les terrains non bâtis est restée fixée à 30 €. Le coefficient pour le calcul de la taxe est, cette année, de **0,052614**. L'enveloppe se répartit en 1 350 € pour les terrains et 16 760 € pour les propriétés bâties.

VISITES DE M. VALENGIN, EXPERT FORESTIER

Lors des deux passages de M. Valengin, 21 propriétés ont été visitées. De nombreux arbres morts ou malades, notamment des frênes, ont été répertoriés. Nous avons remarqué l'intérêt d'un nombre plus important de propriétaires pour leurs arbres. Il reste, cependant, encore trop de propriétaires qui laissent leur partie boisée sans entretien, notamment le long de l'allée Marie, malgré les dangers que cela peut entraîner. Nous leur rappelons les conséquences graves qui peuvent en résulter, sachant que les compagnies d'assurance n'assurent pas contre la négligence. D'autre part, M. Valengin a constaté cinq à six élagages tellement sévères que, dans les deux à trois ans à venir selon lui, les arbres seront condamnés.

BÉNÉVOLAT ET SOLIDARITÉ

Nous tenons à remercier tous les propriétaires bénévoles qui ont œuvré, soit en apportant leur concours aux différents tâches dans le site, soit en nous fournissant de l'électricité pour les travaux, de l'eau pour les arrosages des massifs, en gravant un panneau, et aussi en nous alertant sur certains problèmes éventuels par leur vigilance.

SITE INTERNET

Le site internet de l'ASA a été refait. Il est accessible sans code d'accès, à la même adresse que le précédent **http://asa-boisdecise.planethoster.org** . Il est constitué de pages fixes, d'articles, et de galeries de photos. Comme de plus en plus d'européens amoureux de notre site sont devenus propriétaires, et donc membres de l'ASA, nous avons souhaité rendre le site multilingue Français-Anglais- Néerlandais pour davantage de convivialité.

Cet esprit de solidarité et ce souhait de convivialité méritent d'être soulignés et nous poursuivrons en ce sens. C'est pourquoi nous invitons tous ceux qui le désireront, à partager un **pique-nique (Auberge espagnole) après l'assemblée générale à la salle de Saint-Quentin-Lamotte.** Nous organiserons également la « Fête des Cisiens » le **dimanche 13 août prochain afin de célébrer les 80 ans de l'existence de l'ASA. Un pique-nique (Auberge espagnole) réunira les participants après un apéritif offert par l'association syndicale.** Une exposition des talents locaux sera également proposée le même jour au square Pommeranz.
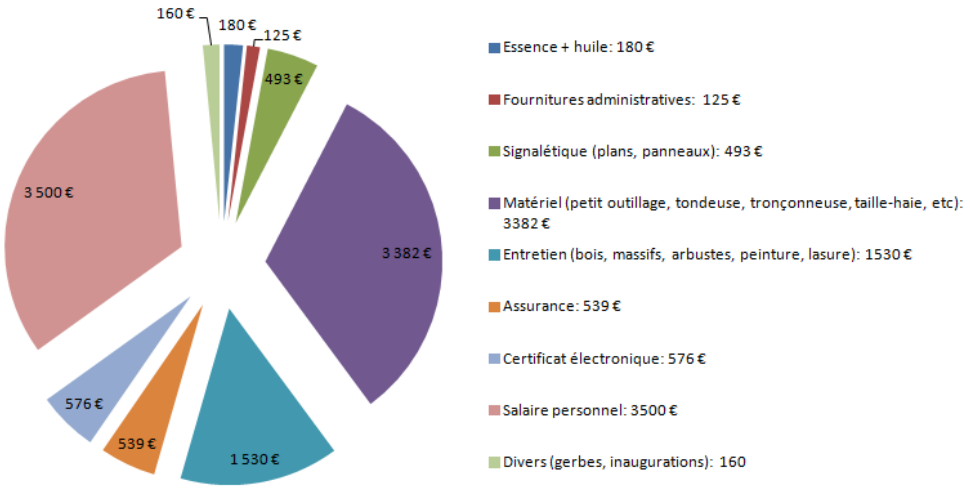
DÉPENSES RÉALISÉES PAR L'ASA SUR 2017 (Chiffres arrondis)